

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 12 février 2018

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

Représentants des personnels (10)

- **présents :** *Odile BREVARD, Christophe FURGET, Anne MILET, Catherine PARENT-VIGOUROUX*
- **excusées :** *Cécile ARGENTIER, Patricia MAZZILLI, Stéphanie MOYROUD, Nathalie WAKSMANN, Evelyne ZORZETTIG*

Représentants des étudiants (8)

- **présents :** *COUTURIER Grégoire*
- **excusée :** *DOTOU Mazzarine*
- **absents :** *BARBON Pierre-Vincent, BERTHOLET Calvin, SERBAT Arthur, SUE Tristan, ZORGATI Fatma, ZORGATI Meriam*

Membres de droit (17)

- **présents :** *Denis BOUHINEAU, Florence COURTOIS, Jean FASEL, Chantal FAYOLLE, GROUSSON Jean-Manuel, Fiona HEMMING, Anne LÉTREGUILLY, Yves MARKOWICZ, Jérôme NOMADE*
- **excusées :** *Françoise DELPECH, Julia DE SIGOYER (procuration)*
- **absents :** *Marie-Cécile DARRACQ, Olivier JACQUIN, Françoise JUNG, Nicolas LESCA, Patrick PIERSON, Jean-François REDON*

Membres extérieurs (2)

- **excusée :** *Marie-Nicole ROTURIER*
- **absente :** *Nathalie BIENVENU*

Invités Permanents (14)

- **présents :** *Frédérique NEAU, Armelle PHILIP, Sébastien SOULAN, Gérald ZEZZA*
- **absents :** *Joëlle AUBERT, Annick DI FRENZA, Denise FAIVRE, Emmanuel GODDE, Bruno JUPILE, Sophie LEEUWENBERG, Philippe MUREIRA, Anne-Marie STRANO-THIBOUD, Maud VALENARI, Caroline WEST*

ORDRE DU JOUR

1. Disrupt Campus
2. EBS
3. Calendrier 2017-2018
4. Compte financier 2017
5. Projets d'investissements
6. Réorientations
7. Questions diverses

1. Disrupt Campus

Disrupt Campus est un appel à projet du Commissariat aux Grands Investissements (Programme d'Investissements d'Avenir) pour la mise en place de cursus de formation à l'entrepreneuriat et à l'innovation numérique, élaborés par un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur en association avec des entreprises engagées dans des démarches de transformation numérique.

Le projet grenoblois, Disrupt Grenoble Alpes, est porté par la ComUE Grenoble Alpes. Il fait partie des 7 lauréats de cet appel d'offre (36 projets déposés). Les autres partenaires sont l'Université Grenoble Alpes, Grenoble INP, l'Ecole de Management, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et la Pépite Ozer (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat). L'objectif est de développer de nouveaux cursus en accord avec les besoins des entreprises dans la transformation numérique et le développement économique, en réunissant des étudiants de tous les horizons. Le financement obtenu de l'Etat est de 739 k€ annuels pendant 3 ans.

L'équipe qui porte Disrupt Campus Grenoble est constituée de Didier Donsez (pilote du projet), Gérard Pollier (Usine à projets) et Luca Bisognin (Formation & dissémination). Le projet part du principe que la révolution digitale impacte tout le monde dans ses rapports avec les organisations (entreprises, collectivités, établissements d'enseignement, ...). Pour les universités, la généralisation des savoirs en ligne permet d'envisager de nouvelles modalités d'apprentissage de passer de pédagogies transmissives à des pédagogies par l'action (APP, Hackathon, ...), et d'évoluer de la compétence individuelle vers l'expertise partagée.

Cette année, une dizaine de projets Disrupt sont financés sur Grenoble : les composantes responsables des projets perçoivent les financements, et financent la structure Disrupt Campus par reversement. L'objectif est d'accroître le nombre de projets (60 en année 3, soit environ 600 étudiants ?) et, à terme de rassembler tous les étudiants de la ComUE. L'IDEX n'étant pas un financement pérenne, Disrupt Grenoble Alpes devra atteindre un équilibre économique grâce aux financements des projets par les entreprises et à l'offre de formation continue.

Qu'est-ce qu'un projet Disrupt ? Il s'agit d'un cursus pluridisciplinaire, destiné aux étudiants d'au moins 2 établissements, qui concerne la transformation digitale au sein d'une organisation. Il s'agit de réunir des étudiants de disciplines variées, pas uniquement scientifiques. Les projets doivent être catalyseurs de nouveaux usages, et questionner la culture et l'organisation des entreprises.

A titre d'exemple, récemment s'est déroulé le Hack Together, à l'initiative de ENSE³, en partenariat avec VINCI Energies : 48 heures de brainstorming sur l'auto-consommation à l'échelle du territoire et la géolocalisation en temps réel des équipements (transition énergétique). Pour les étudiants, ce

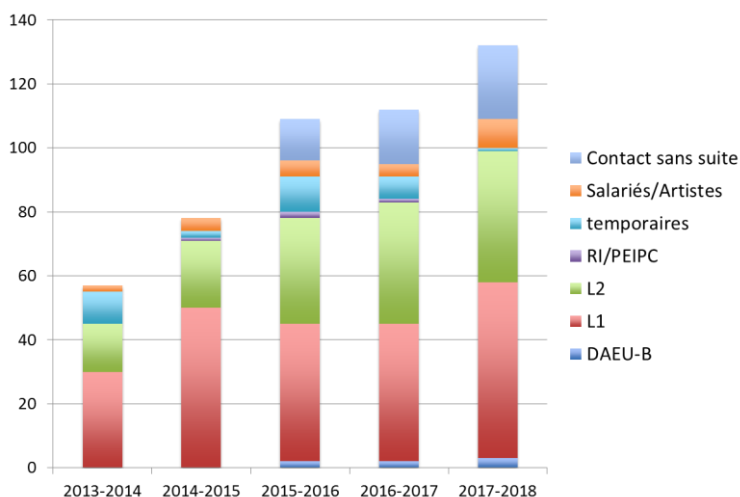
type de challenge est très formateur car il s'agit d'un exercice de travail sous pression qui reflète les conditions de la vie active.

Pour l'instant, les projets Disrupt Campus concernent plutôt les étudiants de Masters ou d'écoles. On peut cependant envisager de toucher également des étudiants de Licence, en particulier L3 (intérêt de PhITEM pour une présentation au sein de la composante). Au DLST, il existe déjà des projets aux interfaces entre disciplines : la licence Sciences & Design organise depuis 3 ans un workshop d'une semaine (mais sans lien avec les entreprises) ; Joël Chevalier a monté un ETC pluridisciplinaire organisé à la Casemate, et a également proposé un projet qui se déroulerait sur une semaine et réunirait des étudiants en lien avec une entreprise (mais faute d'un nombre suffisant de pré-inscriptions, le projet n'a pas abouti cette année).

2. Etudiants à Besoins Spécifiques

Anne LetrégUILly fait un point sur le fonctionnement de la cellule Etudiants à Besoins spécifiques du DLST, composée de Lucy Carpentier et Christelle Piccarreta, gestionnaires des étudiants, et d'elle-même. Cette cellule fait le lien avec les autres services concernés par ces étudiants : pour les étudiants en situation de handicap, le Centre de santé et le Service Accueil Handicap ; pour les artistes et les sportifs de haut niveau, les services centraux en charge de ces statuts (à partir de 2018/2019, un service central sera mis en place pour les AHN, comme c'est le cas depuis des années pour les SHN).

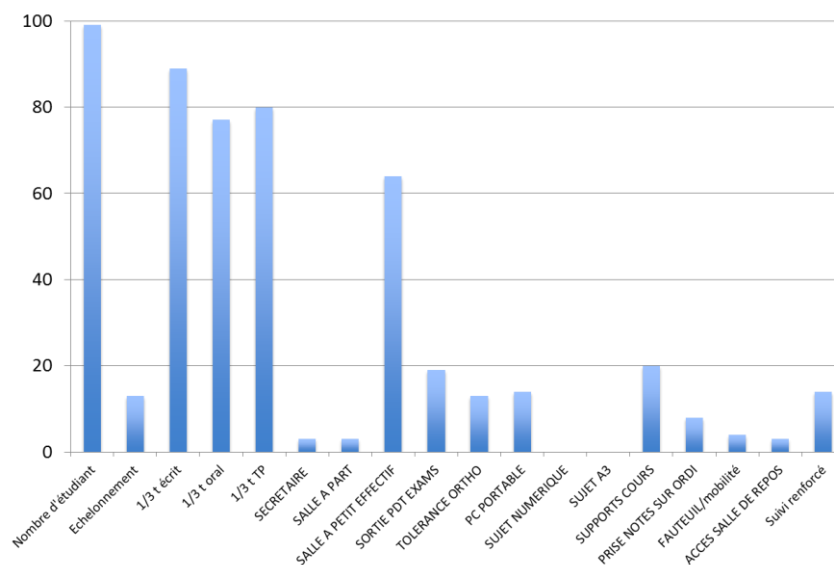
Le nombre d'EBS a été presque multiplié par 2 en 5 ans (une croissance plus rapide que celle des effectifs totaux, ce qui suggère avant tout une meilleure prise en charge de ces étudiants) : d'une soixantaine d'étudiants en 2013/2014, la cellule doit dorénavant s'occuper de plus de 130 étudiants, qui représentent 3 % des étudiants du DLST ! A noter que, mes handicaps temporaires sont presque inexistantes en début d'année... mais les sports d'hiver apportent leur lot d'accident, en particulier au niveau des membres supérieurs, avec des conséquences sur la rédaction ou la prise de notes...



*Evolution des effectifs d'EBS au DLST
(contacts sans suite : étudiants qui n'ont pas donné suite à une demande initiale,
recensés seulement depuis 3 ans)*

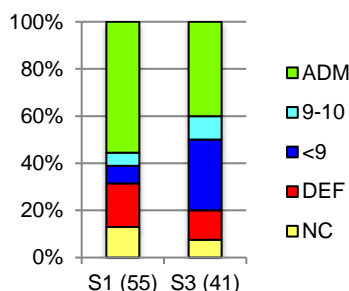
L'essentiel des avis médicaux est déposé auprès de la cellule EBS en septembre/octobre (cette année, par rapport aux précédentes, il y en a eu plus en octobre et moins en septembre, ce qui complique le travail d'organisation des examens et la prise en compte des handicaps dans l'organisation des partiels). Les aménagements mis en place concernent essentiellement les tiers-temps ainsi que la possibilité de composer dans des salles à petit effectifs (requis pour plus de la moitié des EBS). Yves Markowicz précise que la décision a été prise de fournir systématiquement

des surveillants pour ces salles (ça n'était pas toujours le cas auparavant), ce qui a un coût non négligeable... un coût qui est transmis à l'UGA qui peut l'ajouter aux dépenses réalisées dans le cadre des mesures à destination des personnes handicapées (ce qui réduit d'autant l'amende versée par l'UGA au FPIHP – www.fiphfp.fr/ – car l'université n'emploie pas suffisamment de personnels en situation de handicap).



Aménagements mis en place en 2017-2018

Tous ces efforts sont bénéfiques : outre le ressenti positif face à des conditions d'études améliorées, on note que, cette année, plus de 50% des EBS ont été admis au S1 (un chiffre légèrement supérieur à celui de l'ensemble des L1) et 40% au S3 (chiffre par contre inférieur à celui des L2).



3. Calendrier 2018/2019

Le calendrier pédagogique de l'UGA a été voté par la CFVU :

- 1^{er} semestre du 3 septembre 2018 au 18 janvier 2019 (accueil du 3 au 7 septembre, semaine projets du 22 au 26 octobre, interruptions des enseignements du 27 octobre au 4 novembre et du 22 décembre au 6 janvier, examens entre le 17 décembre et le 18 janvier)
- 2nd semestre du 21 janvier 2019 au 24 mai 2019 (semaine projets du 18 au 22 février, interruptions des enseignements du 23 février au 3 mars et du 20 au 28 avril, examens entre le 6 et le 24 mai)
- 2^{nde} session du 11 au 28 juin

Basé sur cette organisation annuelle, le calendrier pédagogique du DLST a été proposé aux responsables de mentions, parcours et UE, avant d'être soumis au vote du conseil du DLST.

S1/S3	Sem. Civile	Activités pédagogiques	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Août	34	Rentrée des personnels	20	Fermé	21	Fermé	22	Fermé
Août / Sep	35	Inscriptions	27	Ouverture au public	28	Inscriptions	29	Inscriptions
Septembre	36	Rentrée / Enseignements 1	3	Rentrée L1/L2	4	Rentrée L1 Début cours L2	5	Rentrée L1 Cours L2
Septembre	37	Enseignement 2 (début TD/TP)	10		11		12	
Septembre	38	Enseignement 3 Sorties STE301/302	17		18		19	
Septembre	39	Enseignement 4	24		25		26	
Octobre	40	Enseignement 5 Sorties STE302	1		2		3	
Octobre	41	Enseignement 6	8		9		10	
Octobre	42	Enseignement 7	15		16		17	
Octobre	43	Partiels	22	Partiels S1/S3	23	Partiels S1/S3	24	Partiels S1/S3
Oct / Nov	44	Vacances	29	vacances	30	vacances	31	vacances
Novembre	45	Enseignement 8	5		6		7	
Novembre	46	Enseignement 9	12		13		14	
Novembre	47	Enseignement 10	19		20		21	
Nov / Déc	48	Enseignement 11	26		27		28	
Décembre	49	Enseignement 12	3		4		5	
Décembre	50	Enseignement 13	10		11		12	
Décembre	51	Examens S1/S3	17	Examens S1/S3	18	Examens S1/S3	19	Examens S1/S3
Décembre	52	Vacances de Noël	24	vacances	25	Noël	26	vacances
Jours effectifs			12	12 (S1) - 13 (S3)	12 ou 13 (S1) - 13 (S3)	13	13	

S2/S4	Sem. Civile	Activités pédagogiques	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Janvier	1	Vacances de Noël	31	vacances	1	Jour de l'an	2	vacances
Janvier	2	Examens S1/S3 Début MEP203 (L1 CeB)	7	Examens S1/S3	8	Examens S1/S3	9	Examens S1/S3
Janvier	3	Enseignement 1	14	Début des cours	15		16	
Janvier	4	Enseignement 2	21		22		23	
Jan / Fév	5	Enseignement 3 / Jurys	28		29	JdL	30	
Février	6	Enseignement 4	4		5		6	
Février	7	Enseignement 5	11		12		13	
Février	8	Enseignement 6	18		19		20	
Fév / Mars	9	Vacances d'hiver	25	vacances	26	vacances	27	vacances
Mars	10	Enseignement 7	4		5		6	
Mars	11	Partiels	11	Partiels S2/S4	12	Partiels S2/S4	13	Partiels S2/S4
Mars	12	Enseignement 8 Sortie STE401	18		19		20	
Mars	13	Enseignement 9	25		26		27	
Avril	14	Enseignement 10	1		2		3	
Avril	15	Enseignement 11 Sortie STE201 / BIC403	8		9		10	
Avril	16	Enseignement 12 Sorties STE201/203	15		16		17	
Avril	17	Vacances de printemps	22	Pâques	23	vacances	24	vacances
Avr / Mai	18	Ens. 13 / Sorties STE201/405 Stages STE403	29		30		1	1er mai
Mai	19	Enseignement 14 Stages STE403	6		7		8	Armistice
Mai	20	Examens S2/S4	13	Examens S2/S4	14	Examens S2/S4	15	Examens S2/S4
Mai	21		20	Examens S2/S4	21	Examens S2/S4	22	Examens S2/S4
Jours effectifs			14	13	12	14	14	

Seconde session

	Sem. Civile	Activités pédagogiques	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mai / Juin	22	Jurys L1/L2	27	28	29	30 Ascension	31	1
Juin	23	Jurys L1/L2 / Intersession	3	4	5	6	7	8
Juin	24	Intersession	10 Pentecôte	11	12	13	14	15
Juin	25	Session 2	17 Sess. 2 (L1)	18 Sess. 2 (L1)	19 Sess. 2 (L1)	20 Sess. 2 (L1)	21 Sess. 2 (L1)	22
Juin	26	Session 2 / Jurys Session 2	24 Sess. 2 (L2)	25 Sess. 2 (L2)	26 Sess. 2 (L2)	27 Sess. 2 (L2)	28 Sess. 2 (L2)	29
Juillet	27	Jurys session 2	1 Jurys Session 2	2 Jurys Session 2	3 Jurys Session 2	4 Jurys Session 2	5 Jurys Session 2	6
Juillet	28	Clôture année	8 Inscriptions	9 Inscriptions	10 Inscriptions	11 Inscriptions	12 Inscriptions	13

Le calendrier est adopté à l'unanimité. Sachant que le 1^{er} mai (et le 8, aussi) tombe au plein milieu d'une des deux semaines de stages de terrain des L2 STE, Jérôme Nomade demande s'il est légalement possible de travailler un 1^{er} mai : question à faire remonter à la DGDRH !

Yves Markowicz ajoute que, les résultats du bac étant prévus pour le vendredi 6 juillet, les inscriptions commenceront le mardi 9 (4 jours en juillet, puis reprise des inscriptions le 28 août).

4. Compte financier 2017

En 2017, le total des recettes s'est élevé à 577 135 €, soit :

- 424 485 € de de dotation initiale ;
- 86 215 € versés par la Formation continue (essentiellement constitués de financements de la région Rhône Alpes pour le DAEU B), desquels ont été déduits à posteriori 15 256 € (Budgets Rectificatifs 1 et 2) au vu des financements effectivement encaissés ;
- 5 539 € de recettes propres (locations de salles, participation des étudiants pour les stages de terrain de STE), soit 2 239 € de plus qu'au budget prévisionnel (accueil cette année des congrès nationaux de la Ligue des Droits de l'Homme et de ICEM-Freinet, et d'une formation du CNFPT) ;
- 76 152 € de virements internes, soit le reversement des 10 % initialement prélevés sur la dotation de fonctionnement (23 576 €, ½ fonctionnement, ½ investissement), une dotation complémentaire de 12 576 € de la VPF (participation au financement d'une embauche de contractuelle en charge des inscriptions de CPGE et des admissions DAP/PEF/eCandidat), un versement de 26 k€ de PhITEM (sorties de terrain) et une dotation exceptionnelle de 14 k€ de la VPF pour financer des « projets créativité » (achats de mobiliers... sachant que l'essentiel de ce qui a été acheté correspondait à du fonctionnement alors que cette dotation était en investissement...).

Les dépenses se montent à 506 032 €, soit 88 % des recettes (96 % si l'on ne tient pas des comptes des recettes pré-affectées pour la reprographie... avant qu'on n'apprenne que ces dépenses ne seraient pas refacturées !). Les dépenses se répartissent comme suit :

- fonctionnement, 72 % (366 k€, un montant à peu près stable depuis 4 ans) ;
- investissement, 13 % (67,5 k€), soit le retour à la « normale » (après une année 2016 exceptionnelle – 183 k€ – car bénéficiant de recettes reportées de 2015 sur 2016 !) ;
- masse salariale, 14 % (72,5 k€), en hausse de 29 % (dépenses multipliées par 2 depuis 2009 !), une hausse liée à la hausse du SMIC horaire, à la mise en place des nouvelles maquettes – et leurs conséquences sur le nombre d'examens à surveiller – et de salles spécifiques surveillées pour les examens des tiers-temps – alors qu'ils étaient précédemment dans les mêmes salles que les autres –, et au recrutement d'une vacataire pour assurer de nouvelles missions, comme l'inscription des CPGE ou la commission d'admission.

N.B. : en ce qui concerne la masse salariale, qui atteint un niveau jamais atteint depuis 2011, il faut y ajouter environ 85 k€ d'emplois étudiants.

5. Projets d'investissements

Lors du vote du budget prévisionnel 2018, nous avons inscrit 90 k€ en investissement (dans le cadre de la politique d'amortissement). Rappel : pour pouvoir être considérées comme des investissements, les dépenses doivent être supérieures ou égales à 800 € HT (sauf pour l'informatique, où le plancher est de 500 € HT). Les acquisitions doivent être inventoriées, et une durée d'amortissement est définie (qui va donc impacter les budgets ultérieurs au titre de la politique d'amortissement...).

En 2017, les dépenses d'investissement du DLST ont concerné l'installation de nouveaux projecteurs à demeure dans les salles non encore équipées (nous arrivons maintenant au bout de cette programmation d'équipement), la réfection de la cafétéria des personnels et le réaménagement de la salle des enseignants, et l'achat de gros matériel de TP (par exemple, un lecteur de microplaques pour la biologie), de tables PMR pour plusieurs salles de TD, d'une armoire blindée pour l' \mathcal{R} , et de PC portables. Il faut noter que, en raison de leur coût « trop bas », les mobiliers installés dans les halls et dégagements à l'automne dernier, et les PC « tout venant » ne sont pas considérés comme de l'investissement mais comme du fonctionnement.

Se pose maintenant la question de l'utilisation des crédits budgétés pour 2018. Nous envisageons d'installer des « ouvertures à badge » pour les salles informatiques et la salle des enseignants (systèmes plus sûrs que les actuelles serrures à code, nous sommes en attente du marché UGA) et d'acquérir de nouveaux lots de boîtiers de votes pour finir d'équiper les amphithéâtres à demeure. Mais la somme disponible est suffisamment importante pour lancer un nouvel appel à projet : les responsables de parcours et UE seront informés de la possibilité de proposer des acquisitions (retours d'ici la fin mars), et une décision sur les projets retenus sera prise d'ici l'été.

Au cours du débat, plusieurs pistes d'investissements sont évoquées (par contre, il est rappelé qu'on ne peut pas financer de masse salariale avec ces financements, et ce malgré les besoins criants, surtout au vu du PRE qui réduit nombre de postes et heures complémentaires...), en particulier l'installation de dispositifs de travail coopératif de type ClickShare pour les salles de travail en autonomie que nous souhaitons mettre en place dans le bâtiment B (ex-locaux du SET). D'autres propositions sont évoquées, mais qui ne pourront probablement pas être financées au titre de l'investissement : achat d'ordinateurs pour les salles de TP du 3^{ème} étage du bâtiment B (physique et mécanique) ; installation de prises électriques sur les mobiliers, pour permettre de brancher son ordinateur portable ailleurs qu'à des prises murales ; microscopes pour les sciences de la terre.

6. Réorientations

Réorientations depuis la PACES

Une expérimentation a été engagée en PACES, avec des contrôles continus toutes les semaines. Après deux mois, il est procédé à un « écrémage » par le bas : 15 % des effectifs sont exclus, soit, cette année, 213 étudiants. Ces étudiants se sont vus proposer soit d'intégrer un parcours de L1 particulier spécialement créé pour l'occasion (L1 Biotechnologies pour la santé), soit de profiter du module Tremplin (dispositif de réorientation piloté par la DOIP). Idéalement, il aurait été bien de proposer également un enseignement de mise à niveau de type DUAL, mais cela n'a pas été possible cette année.

Conséquence de cette réforme, il n'est plus question d'exclure des étudiants de la PACES après le 1^{er} semestre, et seules les réorientations volontaires sont alors possibles, d'où une très nette baisse par rapport aux années précédentes : 38 étudiants (34 en CeB, 3 en IMA et 1 en PCMM) contre 92 l'an passé.

Les autres réorientations (L1 et L2) sont au nombre de 62 :

- 25 changements de parcours au sein de la LST, en L1
 - 10 à partir du parcours IMA (vers MIN Int. et SPI, mais aussi CeB, PCMM et SV)
 - 9 à partir du parcours PCMM (majoritairement vers IMA, mais aussi vers PCM Int., SPI et SV)
 - 3 de IMA vers MIN Int. et 1 de PCM Int. vers PCMM
 - 1 de SV vers ST
 - 1 de la L2 BIO Int. vers la L1 PCMM
- 25 arrivées en L1 d'étudiants hors LST
 - 8 CPGE (la moitié en PCMM, les autres vers SV, BIO Int., IMA)
 - 5 L1 MIASHS (réorientations en IMA)
 - 2 L1 Histoire et 1 L1 Droit (réorientations en SPI et SV)
 - 1 IUT, 1 L1 Japonais, 1 L1 Musicologie et 1 LA Psychologie (réorientations en IMA)
 - 1 Prépa des INP, 1 PACES Lille et 1 Université de Montréal (réorientations en CeB)
 - 1 L1 MPC de l'USMB et 1 IPSA Toulouse (réorientations en PCMM)
- en L2, exode de masse de CHB vers BIO (10 étudiants, contre un étudiant en sens inverse), et 1 CPGE réorienté en L2 PM

7. Questions diverses

Bilan provisoire des examens

- S1 : 1365 inscrits, 688 admis (52%, 63,2 % des présents), 400 ajournés (30,2%), 236 défaillants (17,8%)
- S3 : 1039 inscrits, 547 admis (53,5%, 57,6 % des présents), 402 ajournés (39,3%), 73 défaillants (7,1%)

Une analyse détaillée sera présentée lors du prochain conseil, mais d'ores et déjà, on constate une remontée de la réussite au S1 (en nombre total et en pourcentage des inscrits) et une stabilité au S3.

Statuts du DLST

Les statuts du DLST ont été révisés et, après leur adoption par le Conseil du DLST, ils ont été votés par le Conseil d'Administration de l'UGA. Ils entrent en vigueur immédiatement à l'exception – notable – de tout ce qui se rapporte au Conseil, qui ne sera applicable que pour le prochain mandat, à partir du printemps 2019. A noter que ces statuts ont été rédigés en écriture inclusive.

Bientôt au DLST

Le DLST accueillera ou organisera plusieurs événements au cours de ce semestre :

- 7 mars 2018 : Forum des Masters et des Licences Professionnelles
- 20 mars 2018 : élections au conseil du DLST (1 siège de BIATSS, suite au départ en retraite de Patricia Mazzilli)
- 27 avril 2018 : Tribulations Savantes / Cordées de la Réussite

Stages d'excellence

Une nouvelle procédure est mise en place, avec des quotas en nombre de mois par composante (à répartir entre étudiants de L1 et L2). Le DLST continue à se baser sur les notes aux examens pour désigner les étudiants qui pourront postuler pour ces stages (a minima, 16 de moyenne au S1 ou 15 au S3).

Prochains conseils

- 12 mars 2018 (analyse des résultats des examens des S1 et S3)
- 9 avril 2018 (si ordre du jour suffisant).

La séance est levée à 19 h.